

Accompagnement VAE

Objectifs de la Formation

- ◆ Aide à l'élaboration du dossier d'expériences, ou Livret 2
- ◆ Préparation à l'oral. Entraînement au passage devant le jury

Programme

1 – Analyse de l'expérience

Balayage de l'ensemble du parcours professionnel pour en faire apparaître les points forts

2 – Définition des activités à développer

Rapprochement de l'expérience et du référentiel du diplôme visé

Identification des activités professionnelles à développer dans le dossier

Rapprochement avec le Règlement d'Examen (épreuves obligatoires)

3 - Méthodologie

3.1. Rappel de l'objectif de la V.A.E

3.2. Présentation du Livret 2 : son objectif, son contenu, ses spécificités

4 – Aide à l'élaboration du dossier d'expériences

Aide à la structuration de chaque activité, construction d'un plan, enchaînements logiques, précision du vocabulaire, expression écrite...

Adéquation questions/réponses, pertinence des illustrations et annexe

5 – Analyse du contenu technique et finalisation du dossier

Relecture et vérification de la production écrite par le candidat,

Appréciation du contenu technique en adéquation avec les exigences du diplôme,

Commentaires du point de vue professionnel.

Vérification du contenu méthodologique et finalisation de la présentation (sommaire, titres, illustrations, annexes...

Programme (suite)

6 - Préparation à l'entretien avec le jury

L'objectif de l'entretien

Principes de la prise de parole en public

Simulation de présentation individuelle

Public concerné

Toute personne ayant acquis de l'expérience en rapport avec le métier visé par le diplôme objet de l'accompagnement, et ayant reçu l'accord du certificateur

Méthodes et moyens pédagogiques

Questionnements amenant le stagiaire à exprimer, sur le livret, les situations professionnelles vécues

Durée de la formation

30 heures (10 séances de 3 heures)

En session individuelle ou collective

Intervenant

Personne ayant une bonne connaissance sur les métiers associés aux diplômes visés

Conditions tarifaires : Nous consulter

Modalités et délais d'accès

Après accord de l'employeur

Modalités accès personnes handicapées

Nous consulter pour une évaluation de vos besoins

Evaluation et certification

Bilan de satisfaction, écrit et oral.

Un Certificat de Réalisation sera délivré à l'issue de l'accompagnement